

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2023

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE
 - 1.1 Ouverture de la séance
 - 1.2 Ordre du jour – Adoption
 - 1.3 Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2023 – Adoption

2. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
 - 2.1 Conformité au Schéma d'aménagement et de développement
 - 2.1.1 Contrecoeur – Règlement numéro 1302-2023 – Déclaration
 - 2.1.2 Contrecoeur – Règlement numéro 1303-2023 – Déclaration
 - 2.1.3 Saint-Amable – Règlement numéro 712-35-2023 – Déclaration
 - 2.1.4 Varennes – Règlement numéro 707-152 – Déclaration
 - 2.1.5 Varennes – Projet particulier de construction numéro 2023-020 – Déclaration
 - 2.1.6 Varennes – Projet particulier d'occupation numéro 2023-022 – Déclaration
 - 2.1.7 Verchères – Règlement numéro 582-2023 – Déclaration
 - 2.2 MRC adjacentes
 - 2.3 Retiré
 - 2.4 Démolition d'un immeuble patrimonial – 22, rue Saint-Étienne à Verchères – Adoption
 - 2.5 Retiré
 - 2.6 Mémoire sur le Projet de plan métropolitain d'aménagement et de développement – Adoption

3. ENVIRONNEMENT
 - 3.1 Contrat # AP/2022-042 – Analyse spatiale du territoire et rédaction d'un plan d'adaptation aux changements climatiques – Octroi
 - 3.2 Contrat # 1143-2023-001 pour l'achat de tondeuses, souffleuses et coupe-bordures recueillis à l'écocentre Nord et Sud – Autorisation
 - 3.3 Rapport de l'auditeur indépendant sur le coût net de la collecte sélective de matières recyclables – Réception
 - 3.4 Contrat # AP/2022-035 – Élaboration des plans de construction de la réception de l'écocentre Sud – Modification – Autorisation
 - 3.5 Demande d'aide financière – Appel de proposition visant la réduction de l'utilisation de produits à usage unique de Recyc-Québec – Autorisation
 - 3.6 Retiré
 - 3.6.1 Retiré
 - 3.7 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de différents bacs et mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles – Adoption

4. GESTION DES COURS D'EAU

5. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
 - 5.1 Fonds de soutien aux entreprises
 - 5.1.1 Augmentation des sommes réservées au fonds – Adoption
 - 5.2 Fonds locaux d'investissement
 - 5.2.1 Aide financière – Octroi
 - 5.2.2 Motion de remerciement à M. Stéphane Dussault – Adoption
 - 5.3 Fonds régions et ruralité – Volet 2
 - 5.3.1 Aide financière – Octroi
 - 5.4 Fonds Jeunes promoteurs
 - 5.4.1 Aides financières – Octroi
 - 5.5 Appui à la démarche Notre Montérégie Circulaire manufacturière et construction – Adoption
 - 5.6 Programmes en partenariat avec Emploi Québec – Autorisation

- 5.7 Subvention au Programme d'appui aux collectivités – Adoption
- 5.8 Fonds de soutien aux initiatives – Virage numérique et développement durable
 - 5.8.1 Politique de gestion – Adoption
- 6. COUR MUNICIPALE RÉGIONALE
- 7. SÉCURITÉ INCENDIE
- 8. ORGANISMES, COMITÉS ET PROJETS STRUCTURANTS
- 9. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 9.1 Règlement d'emprunt numéro 212
 - 9.1.1 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 130 100 \$ qui sera réalisé le 15 juin 2023 – Adoption
 - 9.1.2 Soumission pour l'émission de billets – Adoption
 - 9.2 Retiré
 - 9.3 Règlement numéro 222 relatif au paiement d'une redevance destinée à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques dans le cadre des travaux de réaménagement et de restauration – Adoption
 - 9.4 Rapport financier 2022 – Adoption
 - 9.5 Retiré
 - 9.6 Fédération québécoise des municipalités – Congrès 2023 – Adoption
 - 9.7 Ressources humaines
 - 9.7.1 Réorganisation de service et organigramme – Adoption
 - 9.8 Comptes à payer – Adoption
 - 9.9 Langue française – Désignation d'un ou d'une émissaire conformément à la Politique linguistique de l'État – Adoption
- 10. INFORMATION
 - 10.1 Correspondance – Dépôt
 - 10.2 Demandes d'appui
- 11. CLÔTURE
 - 11.1 Période de questions
 - 11.2 Levée de la séance